

Créé en 1983, l'Etablissement public Loire est un syndicat mixte au service de la cinquantaine de collectivités qui le composent.

Il contribue à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. Il assume la maîtrise d'ouvrage d'opérations menées à cette échelle, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Son activité de coordination, d'animation, d'information et de conseil auprès des acteurs ligériens le place comme structure référente.

Ses missions sont axées sur ses deux principaux métiers : hydraulicien et développeur territorial.

Elles s'exercent actuellement dans 4 principaux domaines :

- Gestion des ressources en eau stratégiques de Naussac (soutien d'étiage de l'Allier et de la Loire) et Villerest (écrêtement de crues et soutien d'étiage de la Loire),
- Evaluation et gestion des risques d'inondations,
- Aménagement et gestion des eaux,
- Stimulation de la recherche du développement et de l'innovation

www.eptb-loire.fr

Stage : Document unique d'évaluation des risques professionnels de l'Etablissement public Loire

Contexte :

L'évaluation des risques professionnels est une obligation imposée par le Code du Travail dans sa partie IV applicable à la Fonction Publique Territoriale. Elle a pour objectif d'identifier les risques auxquels sont exposés les agents, de les prioriser, de mettre en place des mesures de prévention afin d'éliminer ou réduire les risques et d'améliorer les conditions de travail d'une manière générale.

Le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 impose d'évaluer les risques à tous les postes de travail. Les résultats de cette évaluation doivent être consignés dans un document unique qui sera remis à jour chaque année ou lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail.

La démarche de mise en œuvre de ce document, applicable à toutes collectivités, constitue un outil incontournable d'aide à la priorisation et la planification des actions de prévention nécessaires pour assurer la sécurité, protéger la santé des employés et améliorer les conditions de travail.

L'Etablissement public Loire s'inscrit dans cette démarche, avec pour objectifs d'actualiser et de formaliser l'évaluation des risques professionnels auxquels sont exposés ses agents (49 au 1^{er} janvier 2021) dans la diversité de ses missions (gestion notamment d'infrastructures (barrages, digues...) ou de dispositifs partenariaux (PAPI, PTGE, SAGE, Contrats territoriaux...).

Objectifs et missions :

Au sein de la direction administrative et financière, et sous la supervision de la chargée du personnel, la mission du ou de la stagiaire se décomposera en trois temps dans le cadre de l'élaboration du Document Unique :

1 - Inventaire des risques professionnels dans chaque unité de travail comprenant :

- l'identification des dangers présents dans la collectivité
- l'étude des conditions d'exposition des agents à ces dangers
- l'évaluation chiffrée des risques afin d'obtenir une cotation et une hiérarchisation de ces risques

2 – proposition pour chaque risque préalablement évalué, d'une ou plusieurs fiches actions de prévention destinés à le réduire ou à le supprimer.

3 – élaboration du projet de document unique de l'Etablissement avec pour objectif de le soumettre à l'avis du Comité Technique. Une attention particulière devra être portée sur la forme de ce document afin de permettre sa mise à jour régulière pour en faire un outil pertinent et efficace de prévention.

Compétences souhaitées et qualités requises :

- Niveau licence ou master dans le domaine de la Prévention des risques professionnels et/ou de la santé-sécurité au Travail
- Connaissance de la réglementation et évaluation en matière de prévention des risques (dispositions légales et statutaires relatives aux procédures en matière de sécurité, de santé au travail, à l'hygiène et à la prévention des risques psycho sociaux)
- Force de proposition pour toute mesure visant à améliorer la santé, la sécurité au travail et la prévention des risques professionnels,
- Esprit de synthèse, autonomie et sens de l'organisation
- Capacités rédactionnelles, relationnelles et d'écoute, discrétion et sens de la confidentialité
- Maîtrise de l'outil informatique

Rémunération : gratification stagiaire

Durée du stage : 4 à 6 mois à partir de février/mars 2021

Lieu du stage : ORLEANS (45)

Renseignements complémentaires sur le poste :

Emmanuelle BRAIBANT, chargée du personnel - emmanuelle.braibant@eptb-loire.fr - 02.46.47.03.11
Zoé DECOLLY, directrice administrative et financière - zoe.decolly@eptb-loire.fr - 02.46.47.03.12

Merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation et CV), avant le 5 février 2021, par voie électronique à claire.coudvser@eptb-loire.fr ou postale à Monsieur le Président de l'Etablissement public Loire. 2 quai du Fort Alleaume – CS 55708-